



4 boulevard de l'ancienne voie ferrée ZA Le Pountet 32300 Mirande - tél : 05 62 66 72 90

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six mars à 17h30,

Les membres du Comité Syndical représentants des communes membres se sont réunis à la salle des fêtes 32300 MONCASSIN sur la convocation qui leur a été adressée par M. DUPOUEY Francis - Président.

Date de la convocation : 25 février 2026

Nombre de membres : 92 Etaient présents : 48 délégués Procurations : 7

Secrétaire de séance : Madame Martine MOCHI TUJAGUE, déléguée titulaire de la commune de MIÉLAN

Objet : Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2026.

Suite au débat d'orientation budgétaire 2026 ;

Suite à la mise en place des points d'apport volontaire des déchets ménagers ;

Suite à l'augmentation prévisionnelle des charges d'exploitation et notamment l'augmentation du coût de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et la dotation des composteurs ;

La participation d'équilibre budgétaire de la collectivité est de 3 015 574,60 €, soit 18,50 % de la base prévisionnelle des valeurs locatives.

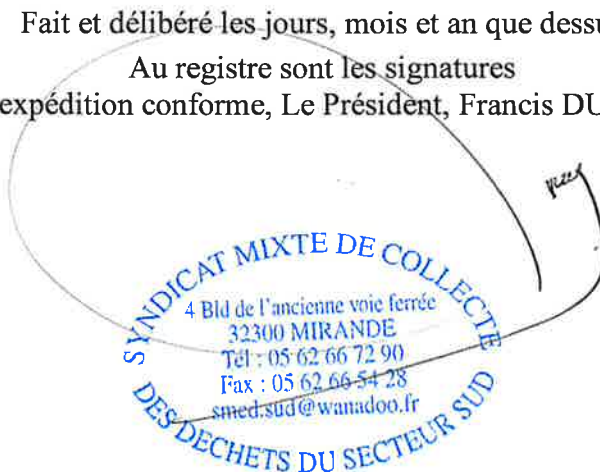
Vote du Comité Syndical : Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : Unanimité

Les membres du Comité Syndical adoptent cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme, Le Président, Francis DUPOUEY



La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte suite à sa publication et à sa transmission en Sous-Préfecture de Mirande

Le 10 mars 2026 Date d'affichage : 10 mars 2026